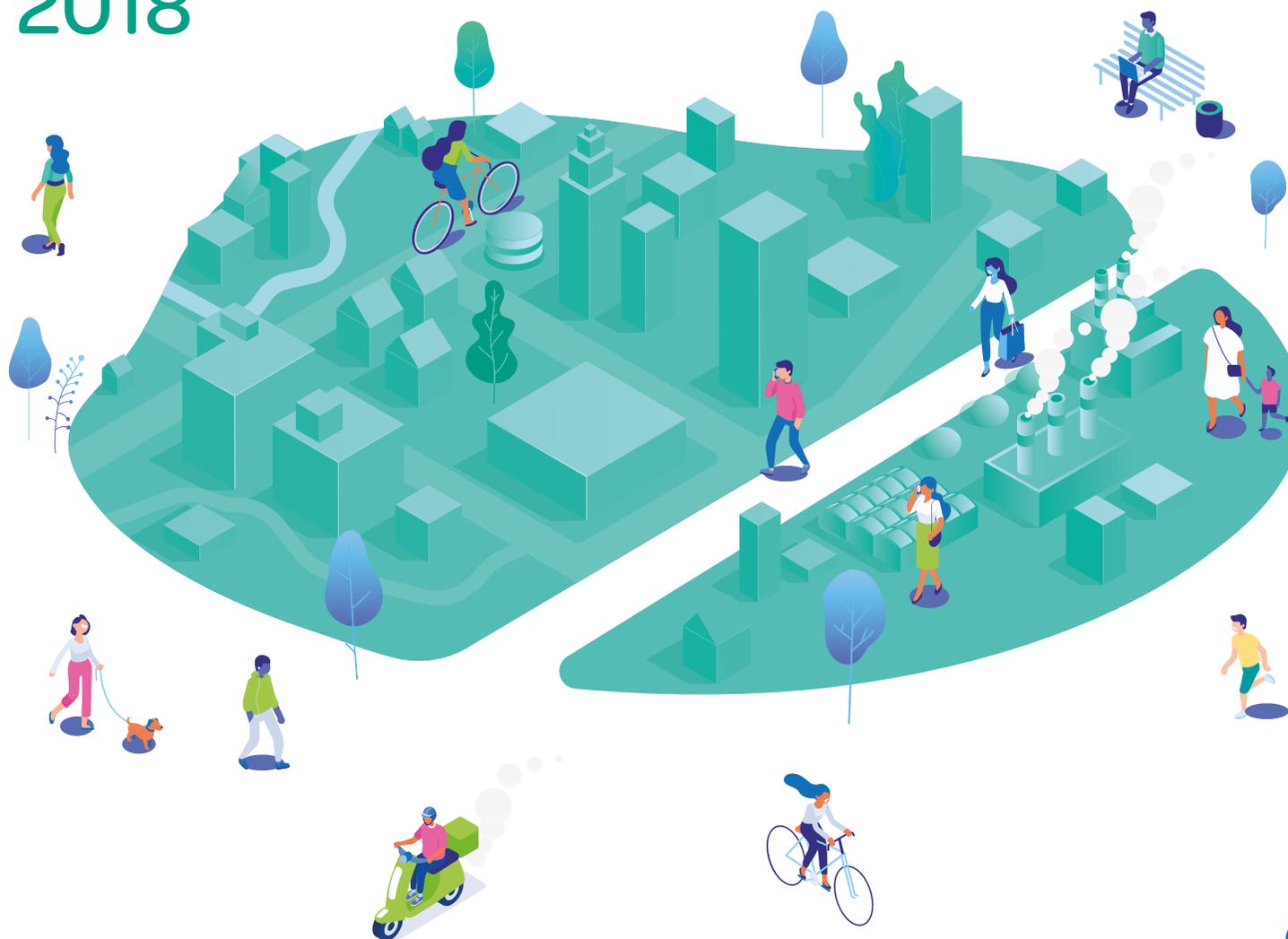


RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 2015 • 2018



ÉDITION 2020

SOMMAIRE

Introduction		3
Énergie	L'énergie, un pilier pour l'environnement	5
Air	Qualité de l'air : des améliorations continues	7
Climat	Changements climatiques : des objectifs ambitieux pour préserver la qualité de vie	9
Bruit	Bruxelles a besoin de calme	11
Eau et environnement aquatique	La qualité fragile des eaux bruxelloises	13
Espaces verts	Les espaces verts et l'agriculture urbaine	15
Biodiversité	Précieuse nature en ville	17
Déchets	Un peu moins de déchets ménagers	19
Sols	Gérer et préserver les sols bruxellois	21
Environnement et santé	Soigner l'environnement pour préserver notre santé	23



ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT :

FOCUS SUR LA SITUATION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Ce dossier donne un aperçu des éléments-clés de l'état de l'environnement en Région de Bruxelles Capitale, selon des données collectées de 2015 à 2018.

L'ENVIRONNEMENT SOUS LA LOUPE

L'élaboration des Rapports sur l'état de l'environnement est une **obligation légale en Région bruxelloise depuis 1992**¹. Il doit être produit tous les quatre ans et une note de synthèse doit être élaborée tous les deux ans. La législation précise aussi le type d'informations qui doivent y être reprises, notamment :

- **L'état des éléments de l'environnement** (air, atmosphère, eau, sols, terres, paysages et sites naturels), ainsi que la **diversité biologique et les interactions entre ces éléments**.
- **Les éléments susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement** (substances diverses, énergie, bruits, rayonnements, déchets, émissions, organismes génétiquement modifiés...).
- **Les mesures prises pour préserver l'environnement** (politiques, administratives et leurs évaluations).
- L'influence de l'état de l'environnement sur l'état de **santé des personnes, leurs conditions de vie, leur sécurité**.
- **L'aménagement du territoire**.

Le rapport est développé selon les thématiques suivantes :



D'année en année, Bruxelles Environnement veille à **rendre l'information plus accessible et plus compréhensible**, et ce, dans un souci de transparence et de sensibilisation. La forme des Rapports sur l'état de l'environnement a donc évolué au cours du temps, tant au niveau du contenu que du mode de diffusion.



¹ Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.



ETAT DE L'ENVIRONNEMENT :

FOCUS SUR LA SITUATION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

LES ÉLÉMENTS-CLÉS, AVANT D'ALLER PLUS LOIN

Ce dossier est l'occasion de découvrir un aperçu de la situation actuelle de la biodiversité en ville, d'évoquer la qualité fragile des eaux bruxelloises, la préservation des sols et la place accordée à la gestion des espaces verts et à l'agriculture urbaine. Face au changement climatique, la Région bruxelloise se fixe des objectifs ambitieux pour préserver la santé et la qualité de vie. L'analyse de l'Etat de l'Environnement à Bruxelles permet de guider les politiques environnementales, notamment en terme de gestion des nuisances, de réduction des déchets ou d'optimisation de la consommation énergétique. Via ce premier aperçu de la situation, vous pourrez accéder aisément aux détails repris sur le site web de Bruxelles Environnement, réalisé en collaboration avec des experts, essentiellement de Bruxelles Environnement.

DÉCOUVREZ LES SUPPORTS LIÉS AU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 2015-2018 :

L'état des lieux complet, en ligne sur <https://environnement.brussels/l'environnement-etat-des-lieux/en-detail>
Les informations sont y actualisées ou complétées en continu.

Une synthèse animée, à destination du grand public, en ligne sur <https://environnement.brussels/l'environnement-etat-des-lieux/en-bref>

Les rapports de ces dernières années :

Retrouvez l'ensemble des rapports sur <https://environnement.brussels/l'environnement-etat-des-lieux/rapports-sur-letat-de-lenvironnement>

A découvrir aussi :

[Rapports sur l'état de l'environnement en Wallonie](#)

[Rapports sur l'état de l'environnement en Flandre](#)

[Rapports fédéraux sur l'environnement](#)

[Rapport sur l'état de l'environnement européen](#)

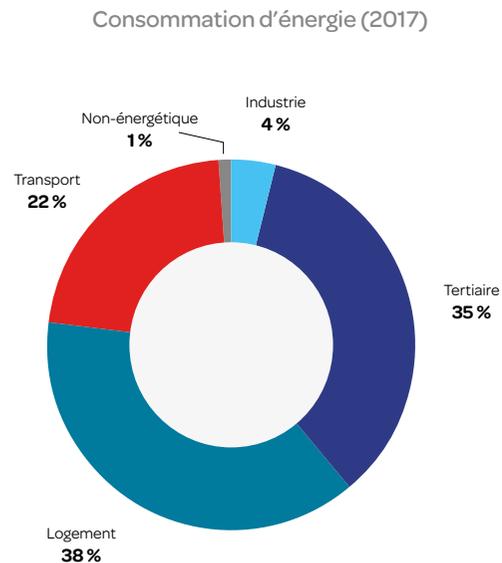


L'ÉNERGIE, UN PILIER POUR L'ENVIRONNEMENT

LES GROS CONSOMMATEURS

La gestion de l'énergie en Région bruxelloise est un élément clé pour mener à bien nos défis environnementaux, tant pour les quantités consommées que pour son origine. Les activités les plus énergivores sont le chauffage des bâtiments (logements et tertiaires) et les transports.

Qui consomme le plus d'énergie ?



Source : Bruxelles Environnement, Bilan énergétique régional



AVEC QUELLES CONSÉQUENCES ?

- Pollution de l'air
- Émissions de gaz à effet de serre

EN SAVOIR + SUR LA CONSOMMATION ET L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE À BRUXELLES

[Consommation énergétique totale et par secteur](#)

[Consommation énergétique liée au transport routier](#)

[Intensité énergétique globale de la Région bruxelloise](#)

[Intensité énergétique des logements tertiaire](#)

[Intensité énergétique de l'industrie](#)

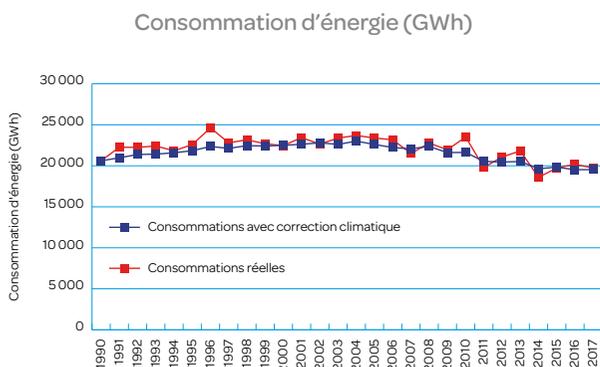
[Certification des performances énergétiques des bâtiments \(PEB\)](#)



L'ÉNERGIE, UN PILIER POUR L'ENVIRONNEMENT

UNE ÉVOLUTION À LA BAISSÉ... PUIS UNE STABILISATION DE LA CONSOMMATION

Deux dates ont marqué des changements dans l'évolution de notre consommation énergétique. Depuis 2004, la consommation d'énergie diminue malgré une augmentation de la population bruxelloise. Mais dès 2014, la diminution se tasse, surtout lorsqu'on corrige l'effet des conditions climatiques (moins de besoins de chauffage).



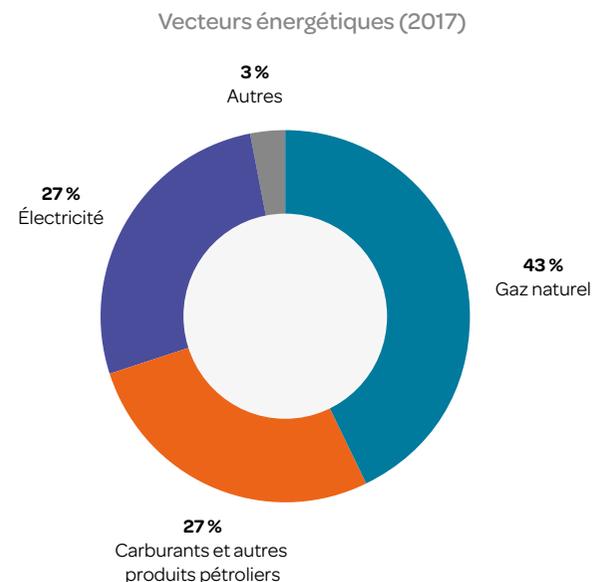
Source : Bruxelles Environnement, Bilan énergétique régional

Quelques explications :

- Depuis 1999, la consommation énergétique moyenne par ménage diminue. Les Bruxellois chauffent moins leur logement, pour différentes raisons : efforts pour réduire leur consommation, prix de l'énergie plus élevé, meilleure isolation des bâtiments, appareils moins énergivores, etc.
- L'industrie devient globalement moins énergivore, même si sa consommation énergétique par unité de valeur ajoutée produite reste stable.
- La consommation du tertiaire est en légère augmentation, même si la consommation énergétique par emploi diminue grâce à une baisse de la consommation de combustibles et, plus récemment, d'électricité.
- La consommation liée aux transports est stable.

LES ÉNERGIES CONSOMMÉES À BRUXELLES

La Région bruxelloise a une forte dépendance énergétique.



Source : Bruxelles Environnement, Bilan énergétique régional

Trois sources d'énergie sont principalement utilisées à Bruxelles : le gaz naturel, les produits pétroliers (dont les carburants) et l'électricité... donc des énergies fossiles.

2,3 % de notre consommation totale provient de sources renouvelables (460 GWh en 2017, selon les méthodes de calcul de la directive européenne 2009/28/CE).

54 % de l'objectif européen pour 2020 en matière d'utilisation d'énergies renouvelables a donc été atteint en 2017.



EN SAVOIR +

[Énergie produite à partir de sources renouvelables](#)
[Le potentiel photovoltaïque des toits bruxellois](#)
[Plans environnementaux adoptés et en cours d'adoption](#)



QUALITÉ DE L'AIR : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

UNE URGENCE POUR NOTRE SANTÉ

La pollution de l'air extérieur impacte directement notre santé. Selon le type de polluants, on observe :

- ➤ problèmes cardio-vasculaires
- ➤ irritations et maladies des voies respiratoires
- ➤ cancers du poumon

En outre, une mauvaise qualité de l'air a également un impact sur la dégradation des écosystèmes.

ÉVOLUTION DES SOURCES DE POLLUTION

Il y a deux sources principales de pollution : le trafic routier et le chauffage des bâtiments (logements et services tertiaires).

Le parc automobile bruxellois : ➤ chaque année de l'Ecoscore moyen de l'ensemble du parc (moins de véhicules diesel anciens notamment) et des véhicules neufs, mais utilisation encore marginale des motorisations alternatives (par rapport à l'essence et au diesel).

Le chauffage des habitations individuelles bruxelloises : moins de 5% des bâtiments ont un certificat PEB valable de classe A ou B. 30% des bâtiments sont dans la classe énergétique G, et même plus de 50% dans le cas des maisons.



EN SAVOIR + SUR LES EFFETS DU TRAFIC ROUTIER

[Caractéristiques environnementales du parc automobile bruxellois](#)
[Low Emission Zone : attentes](#)
[Low Emission Zone : bilan des premiers mois](#)
[Mobilité et transports en Région bruxelloise](#)

EN SAVOIR + SUR LES CARACTÉRISTIQUES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

[Certification des performances énergétiques des bâtiments \(PEB\)](#)

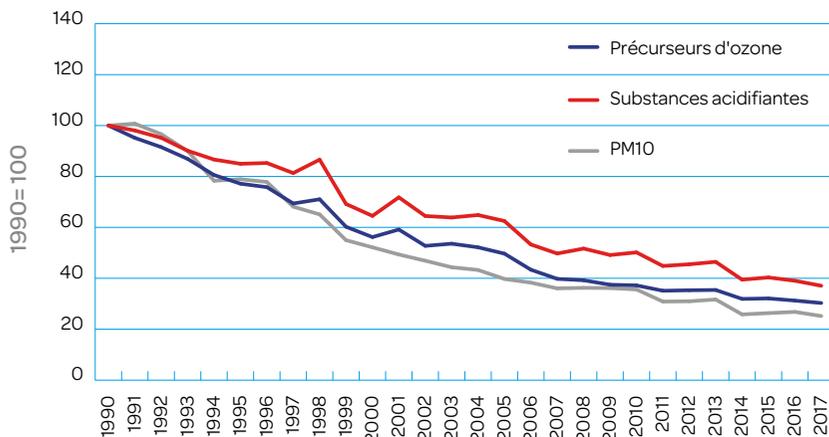


QUALITÉ DE L'AIR : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

DE L'ESPOIR DANS L'AIR

Les émissions de polluants diminuent de manière continue à Bruxelles.

Entre 1990 et 2017 :



- 75% de particules fines PM₁₀
- 63% de substances acidifiantes (oxydes d'azote*, oxydes de soufre* et ammoniac*)
- 70% de précurseurs d'ozone (oxydes d'azote*, composés organiques volatils COV*, monoxyde de carbone et méthane)

* Pour ces substances, les limites européennes fixées pour 2010 sont respectées par la Région bruxelloise.

Source : Bruxelles Environnement

BULLETIN DE LA RÉGION (2019)

La concentration de polluants dans l'air s'améliore aussi progressivement.

<p>La Région respecte les valeurs-cibles européennes, y compris pour le dioxyde d'azote (NO₂) en 2019 dans les stations prises en compte (V). Cette amélioration récente pour le NO₂ devra cependant être confirmée dans les prochaines années (V).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ozone V particules fines PM₁₀ V particules très fines PM_{2,5} V dioxyde d'azote V
<p>Les valeurs mesurées dans l'air dépassent les recommandations (non contraignantes) de l'OMS pour les particules fines (V).</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 station sur 5 en dépassement pour les PM₁₀ V 3 stations sur 4 en dépassement pour les PM_{2,5} V

EN SAVOIR +
SUR LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS
[Substances acidifiantes](#)
[Particules fines](#)
[Précurseurs d'ozone](#)

EN SAVOIR +
SUR LA QUALITÉ DE L'AIR
[Ozone](#)
[Particules fines \(PM₁₀\)](#)
[Particules très fines \(PM_{2,5}\)](#)
[Dioxyde d'azote](#)
[Pics de pollution](#)



CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

ÉVOLUTION DU CLIMAT URBAIN BRUXELLOIS

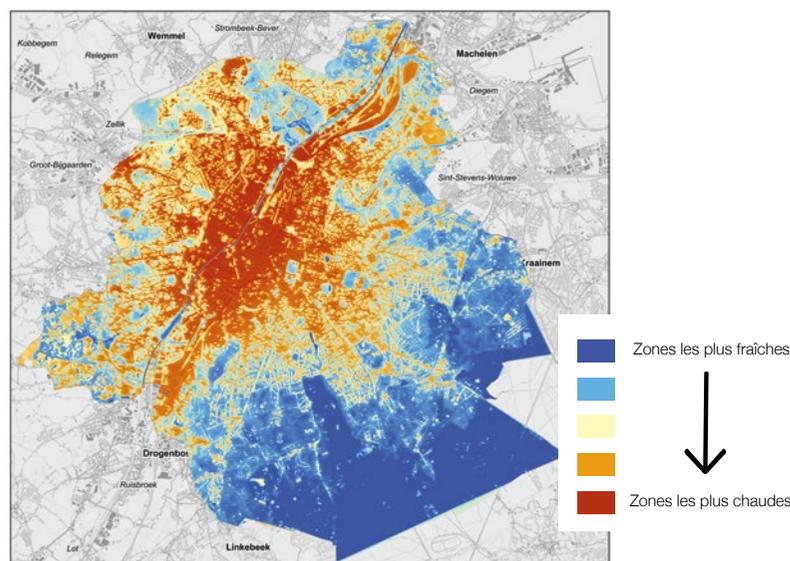
La Région bruxelloise est caractérisée par un climat tempéré océanique et a connu des changements significatifs :

- Les **îlots de chaleur** caractérisent les différences de température entre le centre-ville et les alentours. A Bruxelles, la différence est en moyenne d'environ 3°C durant l'été.
- **Réchauffement** de 2°C depuis 1883 observé à Uccle, en 2 paliers.
- ↗ de la fréquence des vagues de chaleur.

Du côté des **précipitations et vents forts**, les résultats sont moins significatifs. Les tendances observées ces dernières années sont :

- ↗ précipitations annuelles (spécifiquement en hiver et au printemps).
- ↗ intensité et fréquence des précipitations orageuses.

Îlots de chaleur à Bruxelles

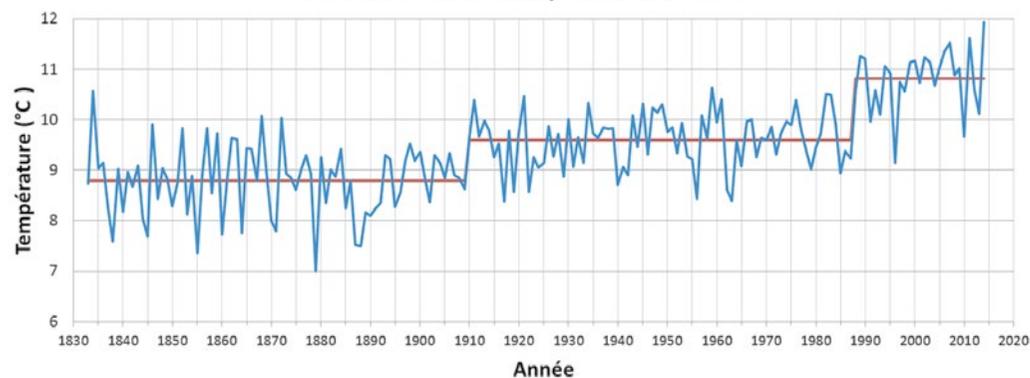


Source : VITO pour Bruxelles Environnement, 2017

EN SAVOIR +
SUR LE CLIMAT À BRUXELLES
[Le climat à Bruxelles](#)
[Evolution du climat](#)
[Adaptation aux changements climatiques](#)
[Cartographie des îlots de fraîcheur](#)

EN SAVOIR +
SUR LES EFFETS DES PRÉCIPITATIONS
[Modélisation des nappes d'eaux souterraines des Sables du Bruxellien et du Landénien](#)
[Qualité physico-chimique des eaux de surface](#)
[Inondations importantes récentes](#)

Évolution de la température moyenne (en °C) à Saint-Josse ten-Noode/Uccle



Source : IRM (Vigilance climatique, 2015)



CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

QUALITÉ DE VIE ET NATURE EN VILLE

Ces évolutions climatiques ont des conséquences sur la qualité de vie en Région bruxelloise :

- ➤ **inconfort et mortalité** liés aux vagues de chaleur
- ➤ **inondations**, effets sur la qualité de l'eau...

On observe aussi des effets sur la **végétation et la biodiversité**, notamment en Forêt de Soignes. Le nouveau plan de gestion de la forêt de Soignes a été adapté en tenant compte de la mise en péril du hêtre et du chêne pédonculé, qui présentent actuellement des signes de dépérissement ([voir notre fiche sur la biodiversité en page 17](#)).



AU CENTRE DES ATTENTIONS : LES GAZ À EFFET DE SERRE

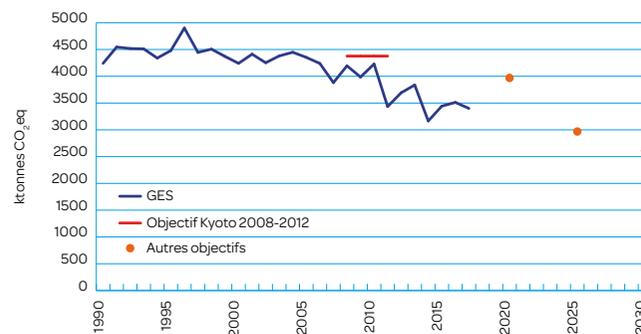
Les changements climatiques sont principalement liés aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Principal coupable parmi eux : le CO₂ (90% des émissions). Ses principales sources ? La consommation d'énergie des bâtiments (55% des émissions directes) et des transports (27%)¹.

La Région de Bruxelles-Capitale fixe des objectifs ambitieux pour répondre aux défis climatiques :

- Depuis 2004 : ➤ GES et de la consommation énergétique. Toutefois, cette dernière a connu une stagnation ces dernières années, notamment en raison de l'augmentation démographique ([voir notre fiche relative à l'énergie en page 5](#)).
- La Région a respecté les engagements fixés par les accords de Kyoto (1990-2012). Elle se fixe maintenant des objectifs ambitieux pour 2020-2030, notamment via la politique intégrée Air-Climat-Energie, la contribution bruxelloise au Plan National intégré Energie Climat belge et la stratégie de rénovation du bâti bruxellois.

En outre, les émissions indirectes de la Région bruxelloise sont estimées comme étant cinq fois supérieures aux émissions directes². Un cheval de bataille pour les années à venir...

Émissions directes de GES



Source : Bruxelles Environnement, inventaire des émissions

¹ Données 2017 – Bruxelles Environnement, inventaires des émissions
² Etude Bas Carbone 2050, Bruxelles Environnement, 2017

EN SAVOIR +

[Changement climatique et croissance du hêtre en forêt de Soignes](#)
[Forêt de soignes et risques associés au changement climatique](#)
[Cartographie des risques d'inondations](#)



EN SAVOIR +

[SUR LES PLANS ENVIRONNEMENTAUX BRUXELLOIS](#)
[Plans environnementaux adoptés et en cours d'adoption](#)

EN SAVOIR +

[Emissions de gaz à effet de serre](#)



BRUXELLES A BESOIN DE CALME

LE BRUIT QUI DÉRANGE

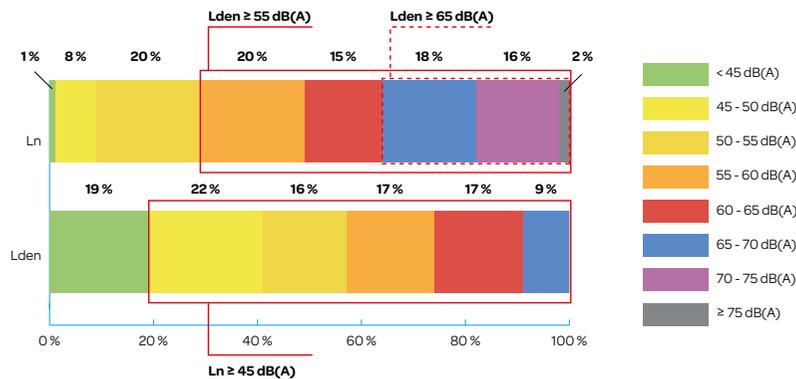
Les Bruxellois se montrent fortement dérangés et préoccupés par le bruit. Deux sources sont pointées du doigt : **le trafic routier et le trafic aérien**. Selon les enquêtes de perception menées en 2017 :

- 86% des Bruxellois pensent que le bruit affecte leur santé.
- Par rapport à 2008, ils sont 2x plus nombreux à se dire « dérangés en permanence par le bruit ».
- 6 personnes sur 10 réclament des mesures concrètes.

Les mesures confirment les désagréments ressentis par les Bruxellois. Le niveau sonore est moins important la nuit mais reste préoccupant :



Exposition de la population bruxelloise au bruit des transports routier, aérien et ferroviaire (2016)



Décryptage :

- Plus d'**1/3 des Bruxellois-es** sont exposé-e-s à des **niveaux sonores très élevés** $L_{den} \geq 65$ dB(A), surtout au Nord et à l'Est de la Région (trafics routier, aérien et ferroviaire cumulés) ainsi que le long de la plupart des grands axes routiers et ferroviaires.
- **¾ des Bruxellois-es** sont exposé-e-s à des **niveaux sonores élevés** $L_{den} \geq 55$ dB(A) et pourraient ressentir une gêne importante en raison du bruit des transports.
- **¾ des Bruxellois-es** sont exposé-e-s à des **niveaux sonores élevés la nuit** $L_n \geq 45$ dB(A) et sont donc susceptibles d'avoir un sommeil perturbé.

L_n : indice moyen de nuit (Level Night)
 L_{den} : indice moyen sur 24 heures (Level Day, Evening, Night)

Sources : Bruxelles Environnement, 2018 sur base d'ASM Acoustics & Stratec, 2018, logiciel de modélisation CadnaA

EN SAVOIR +

[Comment les Bruxellois perçoivent-ils leur environnement sonore ?](#)

EN SAVOIR +

[SUR LE BRUIT DES TRANSPORTS \(Multi-\)Exposition au bruit des transports](#)
[Bruit routier](#)
[Bruit aérien](#)
[Bruit ferroviaire](#)
[Exposition de la population au bruit des transports](#)



BRUXELLES A BESOIN DE CALME

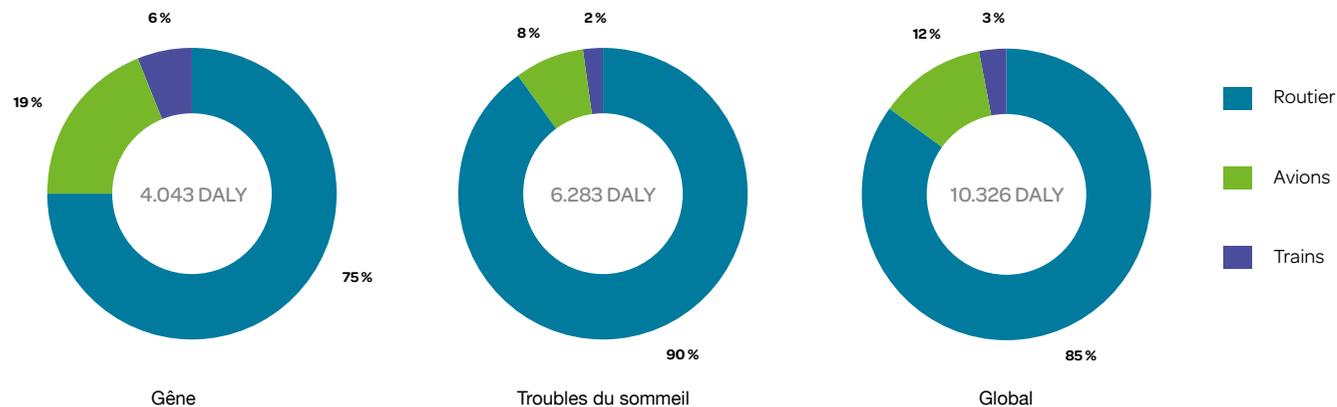
IMPACTS SUR LA SANTÉ

Le bruit a des répercussions importantes sur la santé des Bruxellois-es. Chacun-e perdrait en moyenne 8 mois de vie en bonne santé, en raison des troubles du sommeil et de la gêne liée au bruit des transports. Cela représente + de **10 000 années de vie en bonne santé pour l'ensemble de la population bruxelloise**. En outre, cet impact sur la santé a un coût économique de 500 millions d'euros/an.

Le principal responsable de ce vacarme ? Le trafic routier (85%). Il est suivi par le trafic aérien (12%) et le trafic ferroviaire, dans une moindre mesure (3%).



Années de vie en bonne santé perdues (DALY) à cause du bruit des transports en RBC (2016)



Source : Bruxelles Environnement, 2019

BRUXELLES AU CALME

Il y a au moins trois manières de lutter contre le bruit en ville :

- Poursuivre la lutte contre le **bruit des transports**
- Créer et préserver des **zones de confort acoustique** (Q-zones)
- Gérer la mixité urbaine en assurant un **équilibre entre les activités bruyantes** d'une ville (active jour et nuit), et le **besoin de calme** de ses habitants.

La création de **Q-zones** fait partie des objectifs du Plan Régional de Développement durable (PRDD). Ces zones sont aujourd'hui intégrées dans les quartiers résidentiels de seconde couronne, dans certains intérieurs d'îlots et dans de larges espaces verts. Elles manquent actuellement dans les quartiers densément peuplés et les espaces verts moins vastes.

EN SAVOIR +

[Le coût sociétal du bruit des transports](#)



EN SAVOIR +

[Zones de confort acoustique](#)
[Musique amplifiée : un enjeu de santé publique](#)
[Plaintes liées au bruit de voisinage](#)
[Bruit des sirènes](#)



LA QUALITE FRAGILE DES EAUX BRUXELLOISES

ÉPURATION EN PROGRESSION

Le processus d'épuration des eaux a bien progressé ces dernières années, tant à Bruxelles qu'en amont. Dans notre capitale, deux stations traitent les eaux usées pour ensuite les rejeter dans la Senne :

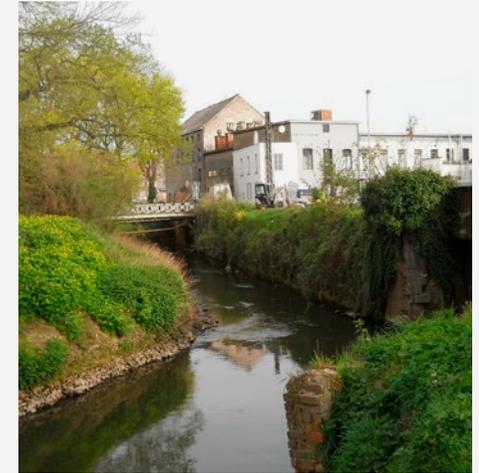
- 1/4** La station Sud (**traite ¼ des eaux usées**) avait des performances insuffisantes malgré une nette amélioration depuis 2010. La station a été rénovée et le traitement des eaux usées y est particulièrement performant depuis 2019, assurant également le traitement des nutriments et d'autres substances, comme les micro-plastiques.
- 3/4** La Station Nord (**traite ¾ des eaux usées**) a des performances d'assainissement bonnes et plutôt stables depuis 2012.

Certaines eaux usées ne parviennent toutefois pas jusqu'aux stations. Lors des pluies abondantes, les égouts débordent vers la

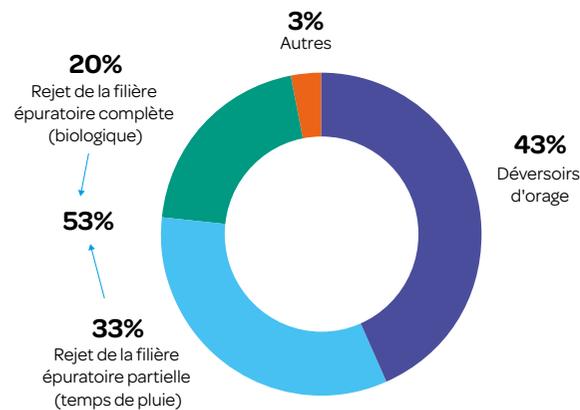
Senne et le Canal (via de nombreux déversoirs d'orage). Un phénomène responsable du rejet direct de **43% des émissions de polluants vers les eaux de surface**, et qui affecte la qualité des cours d'eau et des étangs. En outre, les eaux rejetées par les stations d'épuration comprennent encore des polluants (**53% des émissions**), surtout par temps de pluie.

La Senne, vu son faible débit, a du mal à absorber ces rejets émanant de différentes sources.

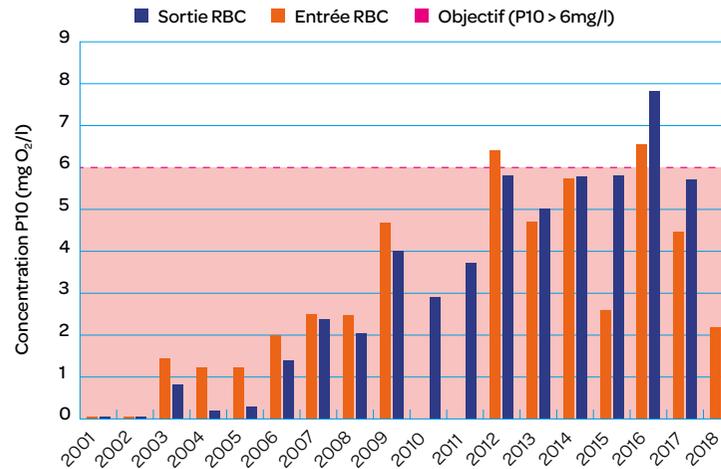
Toutefois, les progrès en matière d'épuration entre autres ont permis d'améliorer la qualité des eaux de surface, que ce soit au niveau physico-chimique ou, dans un second temps, au niveau biologique. On observe notamment un retour des poissons dans la Senne depuis 2016.



Emissions de polluants vers les eaux de surface (2010)



Oxygène dissous - Senne



Source : Bruxelles Environnement 2019. La zone en rouge correspond à des valeurs qui ne respectent pas l'objectif : plus on est proche de 0, plus la situation est mauvaise.

EN SAVOIR +
[Rénovation de la station d'épuration Sud](#)
[Epuraton des eaux usées](#)

EN SAVOIR +
[Emissions de polluants vers les eaux de surface](#)

Source : VITO, pour Bruxelles Environnement, 2010.



LA QUALITE FRAGILE DES EAUX BRUXELLOISES

UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Les milieux aquatiques sont fragilisés par les effets des polluants, notamment :

- Les pollutions ponctuelles, face auxquelles ils offrent une faible résilience en raison des faibles débits et des berges artificielles.
- Les polluants omniprésents (HAP, PCB, etc.) ou émergents (perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux, micro-plastiques, etc.).

En outre, les déversements de pluies intenses baissent la teneur en oxygène dans l'eau. Et la canalisation des cours d'eau tend à réduire les habitats écologiques.

Du côté des eaux souterraines, le bilan est mitigé :

- ☺ Les aquifères profonds sont globalement de bonne qualité et sont en bon état quantitatif.
- ☹ La nappe des Sables du Bruxellien, proche de la surface, est contaminée en nitrates et pesticides. On observe toutefois une diminution récente des pesticides.
Dans cette nappe, le niveau d'eau baisse, notamment en raison du changement climatique. Une menace pour l'exploitation à long terme de cette réserve.
Le Landénien présente une grande sensibilité aux prélèvements et s'avère fragile.

DÉGÂTS DES EAUX

Les fortes pluies peuvent affecter la qualité des eaux de surface, mais aussi inonder certains quartiers bruxellois. Dans notre capitale, **un-e habitant-e sur trois est potentiellement touché-e par les inondations** (2019) et 21% de la superficie régionale se situe en zone à risque d'inondation :

- Moins d'1% en zone à risque fort (tous les 10 ans)
- 4% en zone à risque moyen (tous les 25 à 50 ans)
- 16% en zone à risque faible (tous les 100 ans).

BONNE À BOIRE !

C'est la bonne nouvelle pour le consommateur : l'eau du robinet est de (très) bonne qualité à Bruxelles.

L'approvisionnement est sous tension durant l'été, lors des canicules, mais les producteurs d'eau interconnectent leurs réseaux pour répondre aux besoins à tout moment.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Seulement 55% des Bruxellois consomment l'eau de ville à domicile (filtrée ou non).

Source : Baromètre environnemental 2014

EN SAVOIR + SUR LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

[Etat hydromorphologique](#)
[Qualité physico-chimique](#)
[Qualité chimique](#)
[Qualité biologique](#)

MEER INFO + SUR LES INONDATIONS

[Cartes d'aléa et de risque](#)
[Les inondations importantes récentes](#)

EN SAVOIR + SUR L'EAU POTABLE

[Approvisionnement et consommation totale](#)
[Consommation des ménages](#)

EN SAVOIR + SUR LES EAUX SOUTERRAINES

[Etat chimique](#)
[Etat quantitatif](#)
[Modélisation des nappes des Sables du Bruxellien et du Landénien](#)



LES ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE

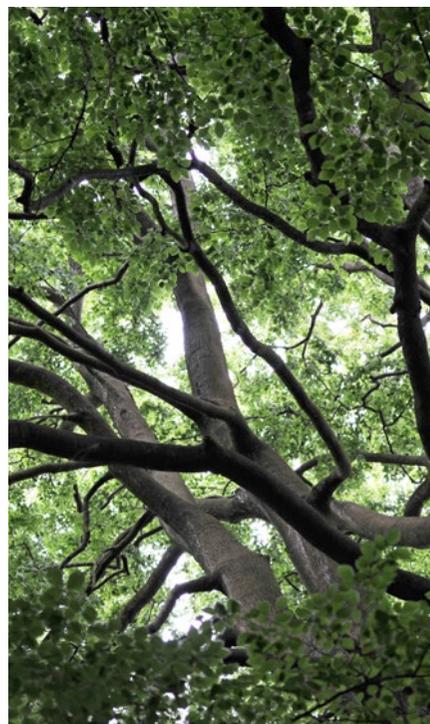
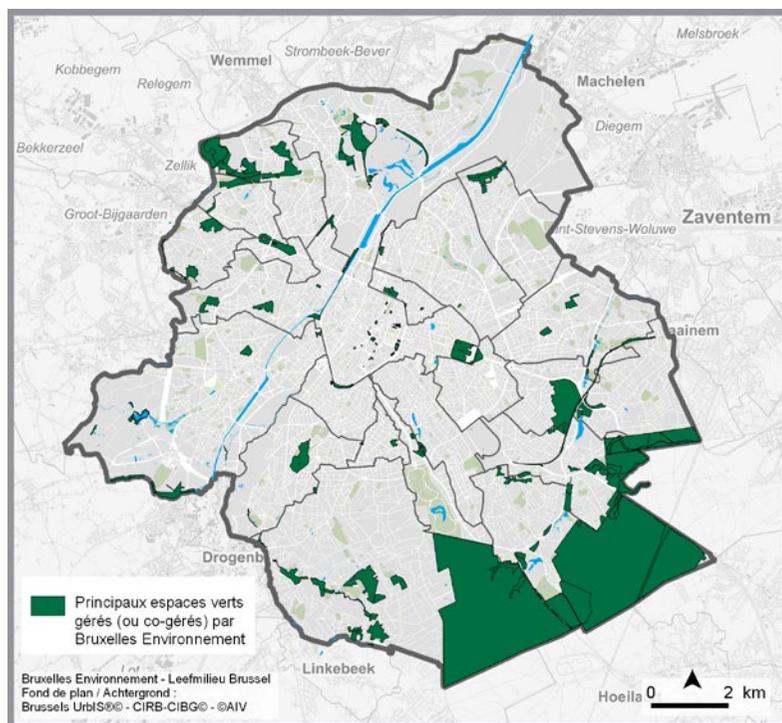
DES ESPACES VERTS POUR LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DES BRUXELLOIS-ES

Bruxelles Environnement est le principal gestionnaire d'espaces verts publics de la Région, assurant la gestion d'une diversité d'espaces naturels : parcs, jardins, squares, forêt de Soignes, bois et réserves naturelles et forestières, etc. La gestion couvre **2325 ha d'espaces verts dont 1800 ha de forêts, réserves et espaces (semi-)naturels.**

DES ESPACES MULTIFONCTIONNELS

Les espaces verts sont gérés de manière différenciée, avec des types d'interventions variables selon leur **fonction sociale, urbanistique et environnementale**. La Région connaît une forte croissance démographique, qui nécessite d'augmenter l'offre en espaces verts et d'améliorer leur répartition en aménageant prioritairement de nouveaux parcs dans les quartiers plus denses et moins verdurisés.

Bruxelles Environnement a repris la gestion de certains parcs communaux, ce qui permet des économies d'échelle et facilite notamment le développement de projets d'envergure régionale (promenade verte, stratégies de maillages vert et bleu, jeux et sport, potagers). L'expertise acquise est mise à disposition d'autres acteurs publics et privés, via différents outils et collaborations.



EN SAVOIR +

- [Espaces verts gérés par Bruxelles Environnement](#)
- [Sites semi-naturels et espaces verts protégés](#)
- [Espaces verts accessibles au public](#)
- [Maillage vert](#)
- [Maillage jeux](#)
- [Cartographie des îlots de fraîcheur à Bruxelles](#)
- [Evolution démographique en Région bruxelloise](#)
- [Occupation du sol en Région bruxelloise](#)



LES ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE

LA GESTION DE LA FORÊT DE SOIGNES EST ÉGALEMENT MULTIFONCTIONNELLE :

- pour répondre aux besoins socio-récréatifs en augmentation
- pour préserver le paysage et le patrimoine naturel et historique
- pour répondre à des objectifs environnementaux et tenir compte du statut de zone classée Natura 2000 de la forêt
- pour répondre à des objectifs scientifiques et économiques (exploitation du bois)
- pour tenir compte des risques de dépérissement de certaines espèces, en raison des changements climatiques.

Une collaboration entre les 3 Régions est assurée, notamment pour lutter contre les menaces qui pèsent sur l'ensemble du massif.

L'AGRICULTURE URBAINE, POUR RECONNECTER PRODUCTEURS ET MANGEURS

La stratégie Good Food, initiée en 2015, vise à assurer une **transition de la Région vers un système d'alimentation plus durable**. Il s'agit notamment d'augmenter la **production locale, qualitative et respectueuse des ressources**. L'agriculture professionnelle bruxelloise est encore majoritairement conventionnelle. Cette agriculture conventionnelle s'étend sur 240 ha de terres, principalement composées de prairies (59%). Les parcelles de maraîchage y sont rares (0,5%).

La Région soutient des projets d'agriculture urbaine qui suscitent la reconnexion avec les mangeurs/mangeuses bruxelloises tout en générant des emplois. Toutefois, cette agriculture ne s'étend encore que sur 11 ha et représente moins de 0,1% de la consommation en fruits et légumes des Bruxellois-es. Son déploiement est

confronté à la faible disponibilité des terres agricoles (le potentiel a été estimé à 161 ha) et à une compétition avec d'autres enjeux territoriaux.

PRODUIRE POUR SOI

La Région encourage aussi l'auto-production notamment en développant l'offre de potagers collectifs et familiaux via des appels à projet et la création de potagers dans les espaces verts régionaux. En 2018, le territoire bruxellois comptait 392 sites potagers (soit 30% de plus qu'en 2013) avec une offre très variable selon les communes. Cette évolution s'est néanmoins accompagnée d'une réduction de 4% de la superficie brute totale de ces sites.

Entre 2006 et 2018, la superficie des parcelles potagères disponibles dans les espaces verts régionaux a augmenté de 340% (et leur nombre de 293%), pour atteindre 3,4 ha (373 parcelles).



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2018, la Région comptait 32 projets d'agriculture urbaine soit 2 x plus qu'au lancement de la stratégie Good Food.

EN SAVOIR + SUR LA FORÊT DE SOIGNES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

[Etat sanitaire des hêtres et chênes en forêt de Soignes](#)
[Changement climatique et croissance du hêtre en forêt de Soignes](#)
[Forêt de Soignes et risques associés au changement climatique](#)

EN SAVOIR +

[Good food :](#)
[Agriculture professionnelle](#)
[Potagers collectifs et familiaux](#)



PRÉCIEUSE NATURE EN VILLE

PRÉSERVER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

La Région de Bruxelles-Capitale dispose d'un **réseau Natura 2000** qui s'agrandit :

- **14,3% du territoire** (2329 ha) est protégé par la législation européenne, dont 13 ha ont été intégrés récemment (2019) sur le plateau Engeland.
- Ces territoires abritent **10 types d'habitats et 10 espèces animales rares**, considérés comme étant à préserver.

La Région protège également 6 autres types d'habitats, notamment les roselières et certaines prairies. En outre, sur 1,8% de sa surface (soit 291 ha), on y trouve également :

- **16 réserves naturelles** – dont deux ont été désignées en 2019 (le Koevijverdal et la Roselière de Neerpede)
- **2 réserves forestières**, dont la réserve forestière intégrale du Grippensdelle, en Forêt de Soignes. Cette réserve est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco ; elle fait partie d'une série de 78 hêtraies remarquables réparties dans 12 pays européens.

La plupart de ces espaces sont situés dans des zones Natura 2000. **14,5% du territoire de la Région** est ainsi constitué d'**espaces préservés activement** pour répondre à des objectifs de conservation.



¹ Hors chauve-souris

RICHESSSE ANIMALE ET VÉGÉTALE

Les nombreux espaces verts et la diversité des habitats naturels contribuent à préserver la biodiversité bruxelloise. Elle est relativement riche pour notre petite région urbaine, mais elle est répartie de manière inégale sur le territoire et certaines espèces sont (très) rares.

En 2016, l'état de conservation de **12 espèces animales¹ protégées** dans le cadre de Natura 2000 a été évalué. **8 d'entre elles ont été jugées dans un état de conservation favorable** (uniquement sur certains sites pour 2 de ces espèces).

Les données d'observations révèlent que **de nombreuses espèces présentes en Belgique ont été inventoriées à Bruxelles**:

- Environ 2/3 des espèces indigènes de mammifères et d'odonates (libellules et demoiselles)
- 40 à 50% des oiseaux nicheurs, amphibiens, orthoptères (criquets et sauterelles) et plantes vasculaires
- 20 espèces de chauves-souris sur les 24 présentes en Belgique (dont 18 ont été observées récemment)
- Les 6 espèces de pics indigènes de notre pays sont présentes en Forêt de Soignes bruxelloise.

En outre, le Jardin Massart recèle une richesse entomologique exceptionnelle à l'échelle régionale et nationale.



Le Lucane cerf-volant est une espèce européenne protégée.

EN SAVOIR +
SUR LES HABITATS NATURELS
[Sites semi-naturels et espaces verts protégés](#)
[Habitats naturels dans les espaces verts bruxellois](#)

EN SAVOIR +
SUR LA SURVEILLANCE DES ESPÈCES
[Etat local de conservation des espèces protégées](#)
[Le Lucane cerf-volant](#)
[Surveillance des espèces : 2011-2014, 2015-2016, 2015-2018](#)
[Champignons et lichens](#)
[Papillons de jour](#)



PRÉCIEUSE NATURE EN VILLE

DES TENDANCES CONTRASTÉES

De plus en plus d'informations sont disponibles et ce, notamment, via des programmes de surveillance et de nombreuses initiatives qui soutiennent la collecte de données d'observations par les citoyens. Si l'évolution générale de la biodiversité à Bruxelles reste difficile à établir, certaines observations apportent des tendances positives, notamment :

- Le retour des poissons dans la Senne (observations de 2016)
- L'amélioration de l'état des populations d'odonates (observations entre 2006 et 2013).

Toutefois, certaines tendances sont contrastées entre la **disparition de certaines espèces et la (ré)apparition de nouvelles espèces indigènes** (mammifères, oiseaux). Du côté des oiseaux, on a constaté un déclin de population pour 16 espèces sur les 40 pour lesquelles on dispose d'informations à long terme (déclin surtout marqué pour les oiseaux nichant dans le bâti et les espèces migratrices). Pour les reptiles et les amphibiens, un **déclin généralisé des espèces indigènes** se confirme.

LA BIODIVERSITÉ BRUXELLOISE SOUS PRESSION

Face à l'extension du bâti qui se poursuit (surtout en seconde couronne), les **habitats naturels sont fragmentés** et certains milieux naturels (particulièrement les milieux ouverts) se raréfient, voire disparaissent. La densification s'accompagne aussi d'une augmentation de la pression récréative. De plus, le nombre d'espèces exotiques invasives augmente, ce qui peut avoir un impact négatif sur les espèces indigènes.

La biodiversité subit aussi les **impacts des changements climatiques**. En Forêt de Soignes, le hêtre et le chêne pédonculé sont particulièrement sensibles à la sécheresse. Le **plan de gestion de la Forêt de Soignes** a été récemment revu pour tenir compte de cette nouvelle réalité et prévoit la plantation d'espèces plus adaptées à ces changements ainsi qu'une diversification des essences.



EN SAVOIR +

[Evolution de l'avifaune](#)
[Qualité biologique des principaux cours d'eau et étangs](#)
[Collecte de données sur la biodiversité bruxelloise par les citoyens](#)

EN SAVOIR +

[Evolution démographique en Région bruxelloise](#)
[Occupation du sol en Région bruxelloise](#)
[Fragmentation et isolement des espaces verts](#)
[Maillage vert](#)
[Espèces exotiques envahissantes](#)

EN SAVOIR +

[Changement climatique et croissance du hêtre en forêt de Soignes](#)
[Forêt de Soignes et risques associés au changement climatique](#)
[Etat sanitaire des hêtres et chênes en forêt de Soignes](#)



UN PEU MOINS DE DÉCHETS MÉNAGERS

Les poubelles des ménages s'allègent au fil des ans. C'est une bonne nouvelle mais à considérer cependant avec prudence. Le point en quelques questions.

Quelle quantité de déchets produit-on par an en Région bruxelloise ?

- Un volume global de **1.600.000 tonnes**, tous producteurs et flux confondus
- 322.000 tonnes de déchets ménagers en 2017 (soit - 2% p/r à 2014), ou autrement dit **272 kg/habitant** (soit -2,7% p/r à 2014).

Quel est l'objectif du Plan de Gestion des Ressources et des Déchets de la Région adopté en 2018 ?

Une réduction des déchets par habitant de **5% en 2023 et de 20% en 2030**. L'évolution n'est donc pas encore suffisante mais néanmoins encourageante.

Comment mesure-t-on la quantité de déchets ménagers ?

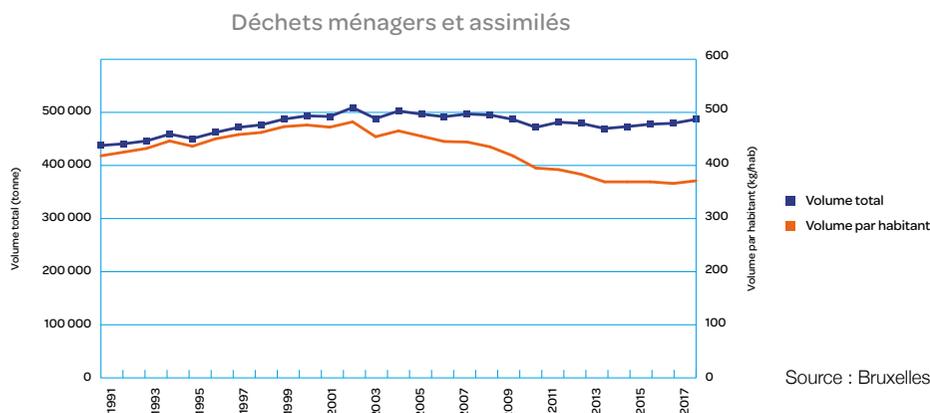
Les données sont obtenues par estimation et extrapolation. Il y a donc une marge d'erreur et il convient de les considérer avec prudence.

Que sont les déchets « assimilés » ?

Ce sont des déchets de même nature que ceux des ménages. Ils sont récoltés en même temps, mais proviennent d'autres sources, notamment des commerces. Leur composition et leur origine sont mal connues, tout comme celles des déchets professionnels qui représentent pourtant 70% du volume total de déchets produits en Région bruxelloise.

Le volume total de déchets ménagers et assimilés est-il en diminution ?

Il reste assez stable, **au-delà de 450.000 tonnes par an**. En revanche, le volume par habitant a diminué depuis 2002 et s'est stabilisé vers 2013. Le découplage apparent entre les courbes depuis la fin des années 1990 est relatif. Il reflète une croissance de la population bruxelloise plus rapide que l'augmentation de la production de déchets depuis cette époque.



Source : Bruxelles Propreté, 2017 et IBSA

EN SAVOIR +

[Tonnage des déchets ménagers et assimilés](#)



UN PEU MOINS DE DÉCHETS MÉNAGERS

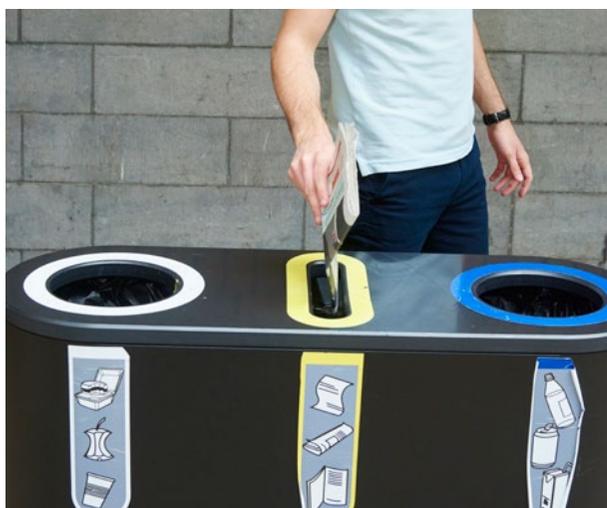
LES BONS CHIFFRES DU TRI SÉLECTIF

139.970 tonnes C'est le volume de déchets collectés via le tri sélectif auprès des ménages en 2017.

43,5 % C'est la part estimée de déchets ménagers préparés en vue du recyclage et du ré-emploi en 2017 (augmentation par rapport aux années précédentes).

55 % C'est la part de déchets ménagers qui devraient être préparés au recyclage et au ré-emploi d'ici à 2025, selon l'objectif européen (50% en 2020).

Cette amélioration s'explique par la **baisse du volume total des déchets ménagers** et par **l'amélioration du tri et de la collecte**. Elle est particulièrement marquée pour les encombrants (+ 27% par rapport à 2016) et les déchets verts et organiques (+ 22% par rapport à 2016).



LE POTENTIEL DU RÉEMPLOI

Actuellement, le volume collecté par les structures de l'économie sociale subsidiées par la Région se situe entre 6.000 et 7.000 tonnes par an (depuis 2010). Cela ne représente qu'une petite fraction des déchets produits dans la Région. Selon les estimations, **10.000 tonnes supplémentaires de flux d'équipements pourraient être exploitables**.

Pour optimiser le processus de réemploi (et de recyclage), il y a deux conditions essentielles :

- Les ménages doivent s'engager dans une démarche d'optimisation de leurs déchets. Pour cela, il est primordial de les accompagner, de **les guider vers le processus de ré-emploi**, en tenant compte des obstacles externes (environnement social, contexte de vie) et internes (modes de consommation et de gestion des équipements).
- Les pouvoirs publics doivent **investir des moyens** pour le développement des collectes et des infrastructures de gestion et de traitement.



EN SAVOIR +

[Part et gestion des déchets préparés en vue du réemploi et du recyclage](#)



EN SAVOIR +

[Economie sociale et réemploi Motivation et comportements des Bruxellois vis-à-vis du réemploi](#)



GÉRER ET PRÉSERVER LES SOLS BRUXELLOIS

NATURE EN VILLE ET QUALITÉ DES SOLS

La Région de Bruxelles-Capitale dispose d'un patrimoine naturel important et diversifié ([voir notre fiche sur les espaces verts en page 15](#)). Plus de la moitié du territoire régional est couvert de végétations, ce qui contribue au bien-être des citoyen-ne-s. Toutefois, environ deux tiers de ces zones verdisées sont inaccessibles au public, et la répartition territoriale des espaces verts accessibles est inégale entre les quartiers. De plus, **la pression démographique et le développement croissant du bâti ont un impact sur la nature en ville et sur la qualité des sols**. Ceux-ci assurent pourtant des fonctions essentielles, notamment pour :

- le soutien aux habitats naturels et à la biodiversité
- la mise en valeur des espaces verts et bleus
- la gestion de l'eau et l'infiltration des eaux pluviales
- l'agriculture urbaine
- l'économie circulaire au travers du recyclage des terres et granulats.



DÉTECTER, TRAITER, RÉAFFECTER

Fin 2018, l'**inventaire** de l'état du sol comprenait **14.520 parcelles cadastrales**. L'étude de ces parcelles a révélé les résultats suivants :

- 55.6% étaient potentiellement polluées.
- Parmi ceux-ci, **54% de la superficie des terrains analysés entre 2005 et 2018 se sont avérés effectivement pollués**. Certaines activités humaines à risques ont été identifiées lors de ces études de sols :
 - la production de métaux (71% des parcelles étudiées)
 - les nettoyages à sec (60%)
 - les dépôts de véhicules usagés (60%)
 - les dépôts de produits dangereux (59%)
 - les dépôts de liquides inflammables (dont les citernes à mazout et les stations-services) (44%).
- **17% de la superficie des terrains analysés ont été traités (soit 608 ha)**. Certains ont été soumis à un assainissement (élimination de la pollution). D'autres à un processus de gestion des risques (le risque pour la santé et/ou l'environnement est rendu tolérable, mais le sol n'est pas totalement dépollué).

Les terrains traités ont ainsi été rendus disponibles pour une nouvelle affectation, avec un mode de gestion adapté selon le type d'affectation. C'est notamment fondamental dans le cadre du développement de l'agriculture urbaine.

Des aides financières sont proposées pour soutenir les propriétaires et exploitants. Depuis 2007, **3799 primes représentant un montant total d'environ 9 millions d'euros**, ont été octroyées pour la réalisation d'études et de travaux de traitement de la pollution orpheline des sols (l'exploitant à l'origine de la pollution ne peut être identifié, les aides évitent ainsi que le coût ne soit reporté sur le propriétaire actuel).

EN SAVOIR +

[Fragmentation et isolement des espaces verts](#)
[Le Maillage vert](#)
[L'évolution démographique en Région bruxelloise](#)

EN SAVOIR +

[SUR LES SOLS POLLUÉS](#)
[Identification et traitement](#)
[Inventaire de l'état du sol](#)
[Financement des travaux d'assainissement et de gestion](#)



GÉRER ET PRÉSERVER LES SOLS BRUXELLOIS

STRATÉGIE POUR UN SOL MULTIFONCTIONNEL

La **stratégie régionale « Good Soil »** a été initiée pour faire face aux diverses pressions et dégradations qui affectent les sols. Elle sera conçue en tenant compte des polluants, mais aussi :

- des risques d'érosion et d'imperméabilisation
- de la perte de matière organique ou de biodiversité, et de la compaction.

Avec les pollutions, **l'imperméabilisation est en effet la dégradation la plus préoccupante pour les sols bruxellois**. Elle est directement corrélée à l'extension du bâti :

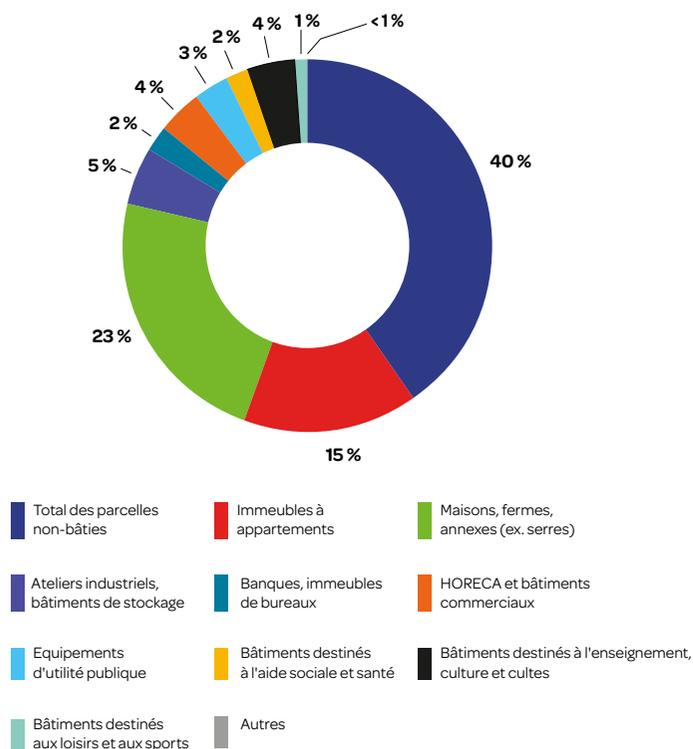
En 2019, 8/10ème de la superficie de la Région correspond à des zones cadastrées, dont :

- 40% sont non bâties
- 39% sont couvertes par des logements
- 21% sont occupées par des équipements secondaires et tertiaires, ou lié à des services publics.

L'objectif de la stratégie Good Soil ? Développer un processus intégré et durable de protection et de restauration des sols et de toutes leurs fonctions essentielles, notamment pour la nature et l'agriculture en ville ainsi que l'infiltration des eaux pluviales.

Une politique volontariste ambitieuse de préservation et d'amélioration des sols est primordiale pour la qualité de vie des Bruxellois-es et pour la préservation de notre environnement.

Occupation du sol selon la nature des parcelles



Source : IBSA, d'après Statbel & SPF Finances - AG Documentation patrimoniale

EN SAVOIR +

[L'occupation du sol en Région bruxelloise](#)
[Cartographie relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondations](#)



SOIGNER L'ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : DES LIENS ÉTROITS

A Bruxelles, comme ailleurs, la santé et la qualité de vie sont affectées par la dégradation de l'environnement : pollution de l'air intérieur et extérieur, changements climatiques, pollution des eaux et des sols, bruit et ondes électromagnétiques, manque d'espaces verts...

Ces risques sanitaires en quelques chiffres :

• Pollutions sonores :

Chaque Bruxellois perdrait 8 mois de vie en bonne santé à cause de troubles du sommeil et de gêne dus au bruit des transports ([voir notre fiche relative au bruit en page 11](#)).

Selon l'OMS, on constate aussi une augmentation des problèmes cardio-vasculaires, d'acouphènes, de troubles de la concentration et d'apprentissage.

• Pollution de l'air :

➤ décès prématurés : 7600 décès attribués aux PM_{2,5}, 1600 au NO₂ et 180 à l'O₃ en Belgique en 2016¹

• Changements climatiques :

➤ décès : 716 décès supplémentaires en Belgique lors des 3 vagues de chaleur de l'été 2019, selon Sciensano².



EN SAVOIR +

SUR LES EFFETS DU BRUIT

[Comment les Bruxellois perçoivent-ils leur environnement sonore ?](#)

[Exposition de la population au bruit des transports](#)

[Le coût sociétal du bruit des transports](#)

EN SAVOIR +

LES EFFETS DE LA QUALITÉ DE L'AIR

[Les effets de Black Carbon sur la santé humaine](#)

[La cartographie du black carbon en Région bruxelloise](#)

[La qualité de l'air dans les parcs de la Région bruxelloise](#)

[Concentration en ozone troposphérique \(O₃\)](#)

[Concentration en particules fines \(PM₁₀\)](#)

[Concentration en particules très fines \(PM_{2,5}\)](#)

[Pics de pollution](#)

¹ Source : Agence Européenne de l'Environnement, « Air Quality in Europe », 2019

² Source : <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/3-periodes-de-surmortalite-pendant-lete-2019>



SOIGNER L'ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

DEUX THÉMATIQUES SONT AU CŒUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le **trafic routier** est à l'origine de multiples nuisances environnementales :

- ➤ Pollution de l'air
- ➤ Nuisances sonores
- ➤ Emissions de gaz à effets de serre
- ➤ Emprise au sol des infrastructures.

Les **écosystèmes urbains sont mis sous pression**, leur superficie se réduit considérablement dans certaines zones, avec des impacts tous azimuts :

- ➤ des changements climatiques globaux
- ➤ dégradation du climat local (îlots de chaleur)
- ➤ érosion de la biodiversité
- ➤ risques d'inondations
- ➤ de la pression sur les sols (notamment leur qualité)
- ➤ imperméabilisation des sols (recharge des nappes phréatiques + limitée)
- ➤ des lieux de détente et de socialisation, alors que les espaces verts sont déjà répartis de façon inégale dans la Région.



QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Améliorer la santé et la qualité de vie des Bruxellois demande la participation de tous. Certains choix appellent des **réponses collectives et structurelles** mais nous pouvons aussi **agir, chacun à notre niveau**.

Efforts structurels : réduire les émissions de bruit, de polluants ou de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, des eaux et des sols, développer une agriculture urbaine et une économie durable ou encore, préserver les écosystèmes urbains et améliorer leur répartition.

Efforts individuels : choisir des modes de transports moins polluants, aérer les locaux, opter pour des produits de nettoyage plus respectueux de la santé et de l'environnement, mieux gérer la température dans les bâtiments, choisir un mode de chauffage plus respectueux de l'environnement, respecter notre entourage et faire moins de bruit, rationaliser notre consommation, notre type d'alimentation (régime alimentaire, origine des produits), limiter le gaspillage alimentaire et les déchets et les gérer correctement, utiliser l'eau de manière rationnelle, ...



EN SAVOIR +

[Identification et traitement des sols pollués](#)
[Cartographie des îlots de fraîcheur à Bruxelles](#)
[Adaptation aux changements climatiques](#)
[Le Maillage vert](#)

EN SAVOIR +

[Perception du cadre de vie](#)
[Pollution de l'air intérieur : efficacité des produits de nettoyage et de désinfection dans une crèche](#)
[Impact de l'alimentation sur l'environnement](#)





Bee Com - DIES

Coordination : Département Reporting et incidences environnementales

Copyright (©) :

Photos : Blin M. : p. 15 - Bruxelles Environnement : p. 2, 13, 16, 17, 22, 23 - Carton Vincent : p. 11 - Claes Xavier : p. 3, 4, 7, 14, 19, 21, 22 - Coomans de Brachène Yvonnice : p. 2 - Demeuse Frédéric : p. 10, 15, 25 - Destanche Philippe : p. 23 - Dusaer Didier : p. 18 - Getty images : p. 6, 17 - Glavie Yan : p. 7, 20 - Libert Dominique : p. 2, 20 - Maindoux Bénédicte : p. 3, 5, 7, 11, 24 - Ricour Herman : p. 11, 24 - Tomas Millan Magaie : p. 3 - Vilda : p. 18 - Walschaerts François : p. 4, 19

Illustrations : Anais Digital

Editeurs responsables : F. Fontaine & B. Dewulf - Avenue du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles

© Bruxelles Environnement - Juin 2020